

AVIS DE COURSE

Régate Euro Micro Paris : 1ère étape du Classic Tour du Tour de France Micro LUTECIA CUP

11 au 13 Avril 2020

Plan d'Eau de Moisson-Lavacourt et dans les locaux de l'Île des Loisirs

Autorité Organisatrice : Cercle de Voile de Moisson-Lavacourt (CVML)

Grade 4

La mention « [DP] » dans une règle de l'AC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile* (RCV)
- 1.2 Les prescriptions nationales s'appliqueront, elles sont énoncées en annexe
- 1.3 Pour les Micro, les règles de classe s'appliqueront.
- 1.4 La partie B, section II du Règlement International pour Prévenir les abordages en Mer (RIPAM) quand elle remplace les RCV du chapitre 2.
- 1.5 En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.

2. PUBLICITE DE L'EPREUVE [DP]

Les bateaux peuvent être tenus d'arborer la publicité choisie et fournie par l'AO. Si cette règle est enfreinte, la Réglementation World Sailing 20.9.2 s'applique.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

3.1 La régata est ouverte à :

- Tous les bateaux en règle avec leur autorité nationale, de catégorie de conception D minimum norme CE ou, pour les bateaux de conception antérieure à cette norme, homologables au minimum en 5ème catégorie de navigation ou équivalent.
- Pour l'Euro Micro, tous les bateaux de la classe Micro. Pour les bateaux du système à handicap Osiris Habitable / ORC : A (sauf Micro), B, C, R1, R2, L, Classe Micro.

3.2 Les bateaux admissibles doivent s'inscrire en effectuant une préinscription en ligne via la plateforme E-cotiz du CVML accessible avec le lien suivant :

<http://www.cvml.fr/euro-micro-paris> au plus tard le 4 Avril 2020

Attention : un coureur préinscrit doit confirmer son inscription le jour de l'épreuve.

Les inscriptions pourront être effectuées sur place le jour même suivant les conditions précisés dans le §4.

Pour le repas des équipages prévu le Dimanche soir merci de vous inscrire en utilisant le formulaire d'inscription pour la régata.

3.3 Les concurrents français (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence Club FFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
- ou leur licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,
- une autorisation parentale pour les mineurs
- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
- le certificat de jauge ou de conformité

3.4 Les concurrents étrangers (chaque membre de l'équipage) ne possédant pas de licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

- un justificatif de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing,

- le certificat de jauge ou de conformité,
- un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros,
- un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français ou en anglais) ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs.

4. DROITS A PAYER

Les droits requis pour les préinscriptions via la plateforme e-cotiz sont les suivants :

Bateaux	Montant par bateau jusqu'au 4 avril 2020
Equipage	60 euros

Dîner du dimanche soir (Option) : 20 € par personne

Les droits requis pour les inscriptions sur place sont les suivants :

Bateaux	Montant par bateau à partir du 5 Avril 2020
Equipage	80 euros

5. PROGRAMME

- 5.1 Confirmation d'inscription et grutage : Samedi 11 avril 2020 de 9 h 00 à 12 h 00.
La grutage est possible le vendredi après-midi 14 h 00 à 18 h 00 : Prendre contact avec contact@bouclesdeseine.iledeloisirs.fr
- 5.2 Jauge et contrôles : Pourront avoir lieu avant et pendant l'épreuve.
- 5.3 Jours de course :
 - Samedi 11 avril : 14 h 00 1er signal d'avertissement pour courses à suivre
 - Dimanche 12 avril : 10 h 00 1er signal d'avertissement pour courses à suivre
20 h 00 Dîner du Dimanche (préinscription obligatoire)
 - Lundi 13 avril : 10 h 00 1er signal d'avertissement pour courses à suivre
15 h 30 Remise des prix et pot de l'amitié.
- 5.4 Le dernier jour de la régates, aucun signal d'avertissement ne sera donné après 14h30 pour une nouvelle procédure.

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course seront :

Disponibles à la confirmation des inscriptions le Samedi 11 avril 2020.

7. LES PARCOURS

- 7.1 Les parcours à effectuer seront de type construit et précisés dans l'annexe aux Instructions de Course.
- 7.2 L'emplacement de la zone de course est décrit en annexe ZONE DE COURSE

8. PLACE AU PORT

Les bateaux seront accueillis à partir du vendredi 10 avril à partir de 14h (Prendre contact avec contact@bouclesdeseine.iledeloisirs.fr).

9. PRIX

Des prix seront distribués comme suit : Au 1er, 2ème et 3ème du classement général MICRO, et une coupe pour chacun des premiers des catégories (Régates, Croiseur et Vintage qui remplace Origine).

10. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'AO de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

11. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Toutes informations utiles (et plan d'accès) sur le site du CVML : <http://www.cvml.fr/>

Page dédiée : <http://www.cvml.fr/euro-micro-paris>

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter :

Eric TURBOT, cvml.info@gmail.com

Laurent LOUIN, laurent.cvml@gmail.com

Guillaume SOUDEE guillaume.soudee@gmail.com

Restauration et hébergement

- Dans l'enceinte du CVML : possibilité de camping dans les espaces du club
- Base de Loisirs des Boucles de Seine – Chrystel Pelchat - Tél. 01 30 33 97 80 / www.bouclesdeseine.iledeloisirs.fr / accueil@base-bouclesdeseine.fr
- Camping des Groux (Location de mobil-homes juste à côté du plan d'eau) : 1 chemin de l'île, 78270 Mousseaux sur Seine : 01.34.79.33.86 - reception@campingdesgroux.com – www.campingdesgroux.com
- Gîte communal de Moisson : 07.85.53.27.13 (Valérie LAVERGE) – 01.34.79.30.41 (Mairie)
- Auberge de la Boucle, Moisson (crêperie, hôtel, centre village) : 01 34 79 33 66
- La Ruche (hôtel et restaurant bord de Seine) : 01 30 33 20 00 contact@laruche78.com
- Chez Charlot, Lavacourt (guinguette au bord de la Seine) : 01 34 79 30 06
- Oh Diablotin, Mousseaux (centre village) : 01 34 79 35 89
- Au Fil de l'Eau, Rolleboise (bord de Seine) : 01 30 42 09 86
- La Mandarin de Bonnières (restaurant chinois) : 01 30 42 27 62

(A supprimer en l'absence de concurrents étrangers attendus)
ANNEXE PRESCRIPTIONS FEDERALES

FFVoile Prescriptions to RRS 2017-2020
translated for foreign competitors

FFVoile Prescription to **RRS 25** (*Notice of race, sailing instructions and signals*):

For events graded 4 and 5, standard notices of race and sailing instructions including the specificities of the event shall be used. Events graded 4 may have dispensation for such requirement, after receipt of FFVoile approval, received before the notice of race has been published.

For events graded 5, posting of sailing instructions will be considered as meeting the requirements of RRS 25.1 application.

(*) FFVoile Prescription to **RRS 64.3** (*Decisions on protests concerning class rules*):

The jury may ask the parties to the protest, prior to checking procedures, a deposit covering the cost of checking arising from a protest concerning class rules.

(*) FFVoile Prescription to **RRS 67** (*Damages*):

Any question about or request of damages arising from an incident involving a boat bound by the Racing Rules of Sailing or International Regulation to Prevent Collision at Sea depends on the appropriate courts and cannot be dealt by the jury.

(*) FFVoile Prescription to **RRS 70.5** (*Appeals and requests to a national authority*):

The denial of the right of appeal is subject to the written authorization of the Fédération Française de Voile, received before publishing the notice of race. This authorization shall be posted on the official notice board during the event.

(*) FFVoile Prescription to **RRS 78.1** (*Compliance with class rules; certificates*):

The boat's owner or other person in charge shall, under his sole responsibility, make sure moreover that his boat complies with the equipment and security rules required by the laws, by-laws and regulations of the Administration.

(*) FFVoile Prescription to **RRS 86.3** (*Changes to the racing rules*):

An organizing authority wishing to change a rule listed in RRS 86.1(a) in order to develop or test new rules shall first submit the changes to the FFVoile, in order to obtain its written approval and shall report the results to FFVoile after the event. Such authorization shall be mentioned in the notice of race and in the sailing instructions and shall be posted on the official notice board during the event.

(*) FFVoile Prescription to **RRS 88** (*National prescriptions*):

Prescriptions of the FFVoile shall neither be changed nor deleted in the notice of race and sailing instructions, except for events for which an international jury has been appointed.

In such case, the prescriptions marked with an asterisk (*) shall neither be changed nor deleted in the notice of race and sailing instructions. (The official translation of the prescriptions, downloadable on the FFVoile website www.ffvoile.fr, shall be the only translation used to comply with RRS 90.2(b)).

(*) FFVoile Prescription to **RRS 91(b)** (*Protest committee*):

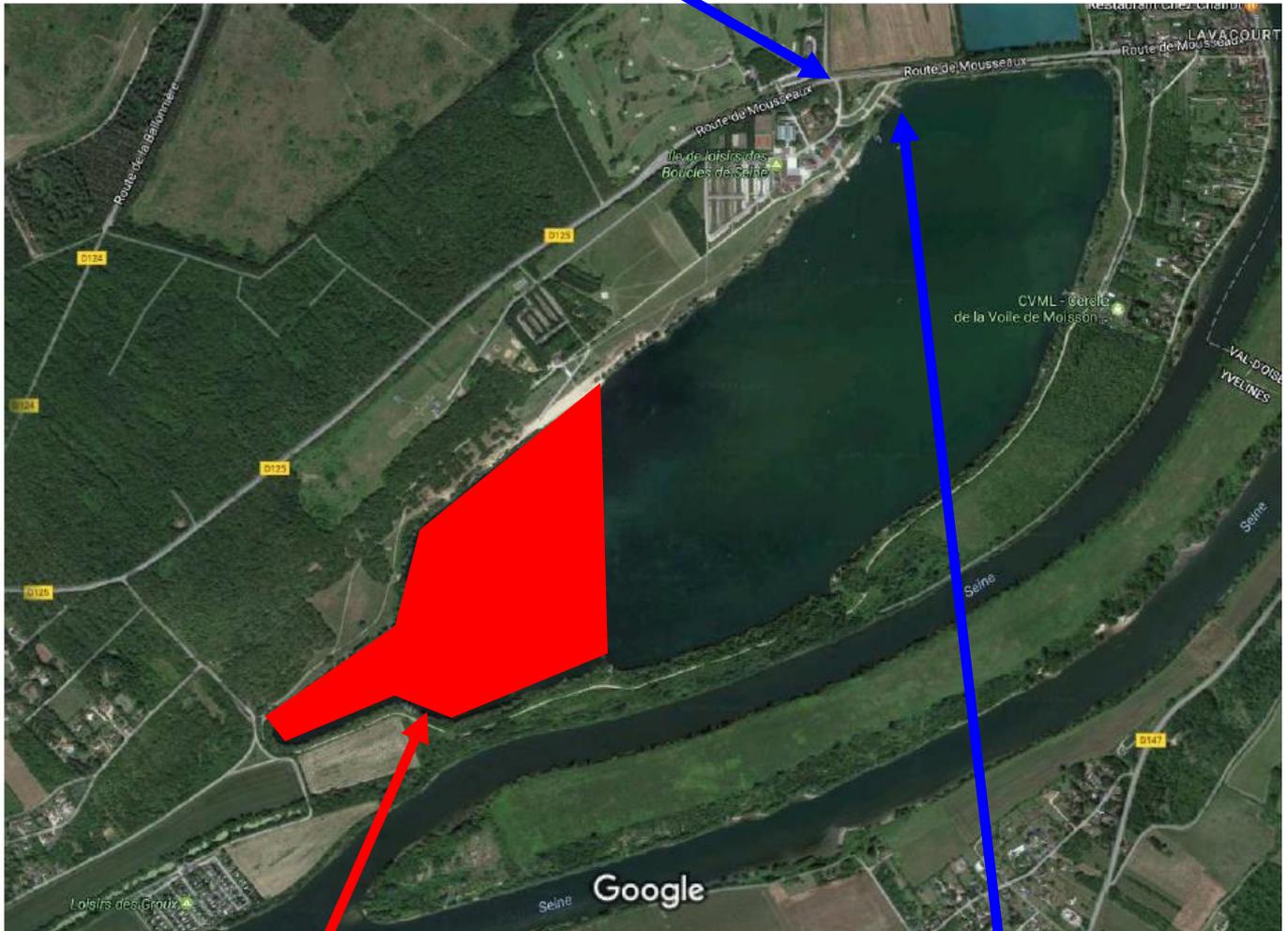
The appointment of an international jury meeting the requirements of Appendix N is subject to prior written approval of the Fédération Française de Voile. Such authorization shall be posted on the official notice board during the event.

FFVoile Prescription to **APPENDIX R** (*Procedures for appeals and requests*):

Appeals shall be sent to the head-office of Fédération Française de Voile, 17 rue Henri Bocquillon, 75015 Paris – email: jury.appel@ffvoile.fr, using preferably the appeal form downloadable on the website of Fédération Française de Voile: http://www.ffvoile.fr/ffv/web/services/arbitrage/jury_appel.asp

ANNEXE ZONE DE COURSE

Entrée Ile des Loisirs (portail des pêcheurs)



Zone interdite à la navigation

Zone de mise à l'eau (grutage)

EURO MICRO PARIS

11-12-13 avril 2020

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Skipper NOM Prénom : _____

N° Licence : _____

N° Word Sailing : _____ Inscription gratuite : <https://www.sailing.org/sailors/profile.php>

Adresse Email : _____

Nom du Club : _____

Nom du bateau : _____

N° de Voile : _____

N° de Cagnard - si différent n° de Voile : _____

N° Plaque ISAF : _____

Classe :

A B C R1 R2 L Q Micro Proto Micro Racer Micro Cruiser

Groupe :

NOM

Prénom

N° Licence

Équipier 1 _____

Équipier 2 _____

Équipier 3 _____

Montant

- Droit inscription bateau _____ 60 Euros

Soirée des équipages Dimanche soir - 20 € par personne. **(Réservation obligatoire avant le 4 avril).**

- 1 2 3 Autre : _____ Euros

Total : _____ Euros

Inscription et paiement de préférence en ligne sur le site internet du CVML : <http://www.cvml.fr/euro-micro-paris>

Ou document à retourner scanné à :

guillaume.soudee@gmail.com ou cvml.info@gmail.com ou laurent.cvml@gmail.com

Paiement CB sur place

Date :

Nom et signature :

EURO MICRO PARIS

11-12-13 avril 2020

Quoi manger le midi ??

Panier repas Dimanche midi 8 € par personne

Panier repas Lundi midi 8 € par personne

Réservation obligatoire

Pour s'inscrire : Tél.: 01.30.33.97.80

Email : contact@bouclesdeseine.iledeloisirs.fr

Où dormir ??

Vous avez plusieurs possibilités :

- 1) Louer une chambre ou stationner votre camping car sur place

Ile de Loisirs des Boucles de Seine

Route de Mousseaux – 78840 Moisson

Réservation : 01.30.33.97.80

Email : contact@bouclesdeseine.iledeloisirs.fr

Site web : www.bouclesdeseine.iledeloisirs.fr

- 2) Louer un mobil home

Camping Loisirs des Groux

1, Chemin de l'île – 78270

Réservation : 01.34.79.33.86

Email : reception@campingdesgroux.com

Site web : www.campingdesgroux.com

- 3) Louer un gîte

Gîte communal de Moisson

86, route de Lavacourt -78840 Moisson

5 chambres avec salle de bain privative + salle à manger avec cuisine à usage collectif

Le linge de lit et de toilette sont fournis

Réservation : 07.85.53.27.13 ou 01.34.79.30.41 (mairie)

Site web : www.gitecommunal-moisson.fr



4) Aller à l'hôtel

Hôtel La Ruche

2, route Nationale – 78270 Rolleboise

Réservation : 01.30.33.20.00

Site web : <https://hotel-laruche78.com>

5) Camping « sauvage » dans l'enceinte du CVML